



**CBTU SMCC**

CANADA'S BUILDING TRADES UNIONS  
LES SYNDICATS DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DU CANADA

# SUBVENTIONS ET AIDE FINANCIÈRE POUR LES APPRENTI(E)S

**MIS À JOUR:**

le 5 février 2021





## **Aide fédérale**

### Prêt canadien aux apprentis

Pour l'apprentissage dans un métier désigné Sceau rouge L'apprenti(e) peut recevoir un prêt maximal de 4 000 \$ exempt d'intérêts par période de formation technique. Les fonds pourront être utilisés pour payer les frais de scolarité, des outils, de l'équipement et les frais de subsistance, ainsi que pour remplacer le salaire auquel l'apprenti(e) aura renoncé ou pourvoir aux besoins de sa famille.

### Subvention incitative aux apprentis (SIA)

La SIA est un montant imposable de 1 000 \$ par niveau versé aux apprenti(e)s inscrit(e)s pour les aider à assumer les dépenses liées à la formation d'apprenti(e) dans un métier désigné Sceau rouge. Vous devez terminer votre 1re année ou votre 1er niveau (ou l'équivalent) avant de demander la SIA. Vous pouvez demander cette subvention deux fois pendant votre formation (montant maximal de 2 000 \$). Vous pouvez demander votre 2e SIA après avoir terminé votre 2e année ou 2e niveau (ou l'équivalent) de formation.

### Subvention incitative aux apprentis pour les femmes (SIA-F)

La Subvention incitative aux apprentis pour les femmes (SIA-F) vous aide à assumer les dépenses liées à la formation d'apprentie dans un métier désigné Sceau rouge au sein duquel les femmes sont sous-représentées. La SIA-F est un montant imposable de 3 000 \$ par niveau. Vous devez terminer votre 1re année ou votre 1er niveau (ou l'équivalent) avant de présenter une demande pour obtenir la SIA-F. Vous pouvez demander deux fois cette subvention pendant votre formation.



## **Aide fédérale**

### Subvention à l'achèvement de la formation

Cette subvention est un montant unique imposable de 2 000 \$. Elle est offerte aux apprenti(e)s inscrit(e)s qui ont réussi leur programme d'apprentissage et qui ont obtenu leur certificat de compagnon dans un métier désigné Sceau rouge.

### Déductions pour outils (gens de métier salariés)

#### Déduction pour amortissement (DPA)

Vous pouvez réclamer la DPA sur une période de plusieurs années pour le coût de biens amortissables, c'est-à-dire des biens qui se détériorent ou qui deviennent désuets avec le temps, tels qu'immeuble, mobilier ou équipement, que vous utilisez dans le cadre de votre entreprise ou de vos activités professionnelles.

### Frais de scolarité admissibles et frais d'examen de permis

#### Bourse canadienne pour étudiants à temps plein ayant des personnes à charge

Cette bourse est offerte aux étudiants à revenu faible ou moyen ayant des personnes à charge et qui sont aux études à temps plein. Elle est offerte afin d'aider à payer les frais de garde des personnes à charge.

#### Bourse canadienne pour étudiants à temps partiel ayant des personnes à charge

Cette bourse est offerte aux étudiants à revenu faible ou moyen ayant des personnes à charge et qui sont aux études à temps partiel.



## **Aide provinciale**

### **Ontario**

#### Subvention pour les outils

- Nouvelle subvention non remboursable pour l'achat d'outils
- Montant de 600 \$ pour les métiers de la construction
- Pour y avoir droit, vous devez:
  - avoir terminé une formation de niveau 1 en classe ou en avoir été exempté(e) le, ou après le, 1er avril 2020;
  - disposer d'un contrat d'apprentissage enregistré;
  - être inscrit(e) à titre d'apprenti(e) depuis au moins 12 mois.

### **Nouvelle-Écosse**

The Women in Trades (WIT) Office (bureau des femmes dans les métiers) - Nouvel établissement de la Nouvelle-Écosse Apprenticeship Agency (NSAA) dont les initiatives visent à recruter, maintenir en poste et faire avancer les femmes dans les métiers spécialisés où elles sont sous-représentées et leur ouvrir la voie vers un apprentissage plus fructueux.

La première initiative, Women in Skilled Trades (WIST) (les femmes dans les métiers spécialisés), vise à soutenir un cheminement d'apprentissage réussi pour les femmes dans les secteurs industriel, manufacturier, de la force motrice et des services.

La deuxième initiative, Women in Construction (WIC): Advancing Women in Apprenticeship (les femmes en construction : faire avancer les femmes en apprentissage), s'appuie sur une approche de collaboration avec les autorités en apprentissage du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador afin de promouvoir la place des femmes dans les métiers de la construction et de soutenir l'instauration d'un environnement de travail respectueux pour les apprenties.



## Aide provinciale

### **Terre-Neuve-et-Labrador**

#### Programme de subventions salariales pour l'apprentissage - SSA

- Le Programme de subventions salariales pour l'apprentissage aide les apprenti(e)s à acquérir une expérience de travail dans leur métier spécialisé et à obtenir un certificat de compagnon en accordant des subventions salariales aux employeurs qui embauchent des apprenti(e)s.
- Le programme soutient les apprenti(e)s à tous les niveaux d'apprentissage : 1re, 2e, 3e et 4e années. Le programme offre une subvention salariale de 75 %, jusqu'à concurrence de 14 \$ l'heure, pour un(e) apprenti(e) dont l'emploi est financé dans le cadre du programme, directement versée à l'employeur qui embauche l'apprenti(e).

### **Manitoba**

#### Access to Apprenticeship Bursary (bourse pour l'accès à l'apprentissage)

- Pour les apprenti(e)s qui ont besoin d'un soutien financier après leur 1re année de formation technique

#### Tim McLean Memorial Fund Bursary (bourse du Fonds commémoratif Tim McLean)

- Pour les apprenti(e)s autochtones qui ont besoin d'un soutien financier et qui ont terminé une année de formation technique

#### High School Apprenticeship Program (HSAP) Incentive (mesure incitative du Programme d'apprentissage au secondaire - « PASS »)

- Pour chaque tranche de 220 heures de formation pratique (maximum de 880 heures) reçues en tant qu'apprenti(e) du PASS, les apprenti(e)s admissibles bénéficieront d'une exemption de frais de scolarité pour un niveau de formation (jusqu'à un maximum de quatre niveaux).



## Aide provinciale

### **Saskatchewan**

#### Graduate Retention Program (programme de rétention des diplômés)

Ce programme fait bénéficier les personnes admissibles, qui résident et déclarent leurs revenus en Saskatchewan, d'un crédit d'impôt pouvant atteindre 20 000 \$ sur les frais de scolarité payés pour leurs études.

#### The Indigenous Apprenticeship Initiatives (les initiatives en matière d'apprentissage pour les Autochtones) - « IAI » (que l'anglais)

Initiatives visant à favoriser l'accès à la formation d'apprenti(e) et la connaissance des métiers comme choix de carrière. Elles offrent entre autres possibilités des cours d'apprentissage avec les Premières Nations et des partenaires autochtones, des projets de mentorat et l'exploration des choix de carrière.

### **Alberta**

#### Pre-Apprentice Scholarships (bourse de formation préalable à l'apprentissage) (que anglais)

- Onze bourses de 1 000 \$ sont offertes chaque année à des étudiant(e)s souhaitant terminer leur formation préalable avant de poursuivre leur apprentissage d'un métier et réussir le programme.

#### High School Apprenticeship Scholarships (bourses d'apprentissage au secondaire) (que anglais)

- Prix de reconnaissance de 1 000 \$ ou 2 000 \$ versés à des élèves du secondaire qui participent au Programme d'apprentissage enregistré ou qui suivent le cheminement des études professionnelles et technologiques.



## Aide provinciale

### Alberta Apprenticeship and Industry Training (AIT) Scholarships (bourses d'études pour l'apprentissage et la formation dans l'industrie) (que anglais)

- Plus de 370 bourses de 1 000 \$ soulignant l'excellence des apprenti(e)s dans un métier et les stagiaires dans une profession désignée sont versées pour encourager leurs récipiendaires à terminer leur apprentissage ou leur programme de formation professionnelle.

### Apprentice Training Award (prix pour la formation d'apprenti(e)) (que anglais)

- Prix en argent de 1 500 \$ accordé aux apprenti(e)s inscrit(e)s qui n'ont pas d'emploi dans leur métier et qui suivent une formation technique auprès d'un formateur approuvé par la province. Ce prix se veut un moyen d'aplanir les difficultés financières et d'aider les apprenti(e)s à progresser vers la certification de compagnon.

## **Québec**

### Programme de formation en entreprise des femmes

- Ce programme exprime la volonté des partenaires de l'industrie de la construction d'accompagner les femmes récemment entrées dans l'industrie en apprenant dans leur métier ou en apprenant leur métier
- Les incitations sont analysées et déterminées individuellement en fonction des éléments suivants:
  - la distance entre l'adresse du domicile du travailleur et le lieu de formation;
  - programme de formation: temps plein, temps partiel, fin de semaine ou en ligne;
  - chevauchement ou continuité de la formation reçue;
  - la possibilité de suivre la même formation dans une région plus proche du domicile du travailleur.



## **Aide provinciale**

Soutien financier pour la formation et la mise à niveau

Cela comprend la suppression des frais d'inscription et des indemnités de déplacement

Pour financer ce fonds, toutes les entreprises de construction doivent verser 0,20 \$ de l'heure travaillée au fonds de formation créé en vertu de la loi R-20.

## **Colombie-Britannique**

B.C. Access Grant for Labour Market Priorities (subvention d'accès aux priorités du marché du travail de la C.-B.) (que anglais)

Programme offrant les subventions suivantes

- Outils – jusqu'à 500 \$
- Dépenses de réinstallation – jusqu'à 4 000 \$
- Remboursement de prêt – jusqu'à 2 000 \$ pour les personnes seules ou 5 400 \$ pour les étudiants ayant des personnes à charge
- Besoins financiers à combler – jusqu'à 6 500 \$

Crédit d'impôt pour la formation (que anglais)

- Crédit d'impôt de base accordé aux apprenti(e)s qui répondent aux exigences du 1er ou 2e niveau d'un programme reconnu (en dehors du Sceau rouge).
- Crédit d'impôt d'achèvement accordé aux apprenti(e)s qui terminent le 3e ou 4e niveau du programme Sceau rouge ou un programme de formation en dehors du Sceau rouge.
- Crédit d'impôt augmenté pour les Autochtones ou les personnes handicapées.